

Les sires de Font et de la Molière

Autor(en): **Vevey-L'Hardy, Hubert de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **51 (1937)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-744920>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les sires de Font et de la Molière

par HUBERT DE VEVEY-L'HARDY.

Le village de Font, situé dans la Broye fribourgeoise, à l'ouest de la ville d'Estavayer et sur la rive du lac de Neuchâtel, apparaît dans l'histoire en 1011. En cette année-là, Rodolphe III, roi de Bourgogne, fit don à son épouse Ermangarde de diverses terres de la couronne, dont spécialement le « castrum regale » de Font. — Le château, dont il ne subsiste actuellement que quelques fondations, était construit sur un rocher escarpé dominant le lac, à côté de l'église actuelle située à quelque distance du village, du côté de Cheyres.

En 1162, ou peu antérieurement, Pierre de Montsalvens et Juliane de Glâne, sa mère, par un acte passé au château de Font, renoncèrent en faveur du couvent d'Hauterive à leurs prétentions sur l'héritage de Guillaume de Glâne, le fondateur d'Hauterive. On a conclu de cet acte — à tort semble-t-il — que Font était alors sous la suzeraineté des sires de Glâne, vassaux des rois de Bourgogne; suzeraineté qui aurait passé, par alliance, aux Gruyère. Nous croyons plutôt que cet acte passé à Font serait un indice de parenté existant entre les Glâne et les Font (voir: Alaman, No. 1). Un siècle plus tard, cette suzeraineté aurait été apportée par Béatrix de Gruyère à son mari Aymon, seigneur de Blonay et de St-Paul. Ce dernier est en effet le premier suzerain de Font connu documentairement: le 28. III. 1267 il remet en échange, contre l'avouerie de Vevey, au comte Pierre de Savoie, la suzeraineté sur Font et l'hommage que lui devait Reynald d'Estavayer en raison de ce fief.

Les droits des Estavayer sur Font semblent dater de 1265, année où, profitant d'une dispute surgie entre Cono IV et Wüillelme III de Font, les Estavayer s'emparèrent de ce château; Reynald, Jehan et Wüillelme d'Estavayer et leur vassal, Pierre Mayor de Cugy, promirent alors à Pierre de Savoie de tenir et de garder le château de Font afin qu'aucun dommage ne pût être causé à l'armée du comte. — Dès lors les Estavayer, de la branche dite de Chenaux, conservèrent leurs droits sur Font jusqu'en 1476 en raison de leur coseigneurie, soit château de Chenaux. LLEE de Fribourg qui en devinrent alors propriétaires devinrent de ce fait les suzeraines de Font.

La famille de Font apparaît pour la première fois en 1142. La légende prétend qu'elle serait issue des sires d'Estavayer, ce qui ne paraît guère probable. Elle se ramifia très rapidement mais, probablement par suite d'héritages ou de rachats, la presque totalité de la seigneurie de Font était, dans la première moitié du XIVe siècle entre les mains des frères Jehan I et Nicolas II. — La première de ces parts échut à ses petites-filles Isabelle, femme du bâtard de Colombier, et Françoise, femme du donzel de Forel. Isabelle qui semble avoir été dans une situation financière assez précaire, aliéna ses droits, spécialement en faveur des frères François II et Rodolphe II de La Molière, branche cadette de Font, et ce à plusieurs reprises, à la fin du XIVe siècle. — Par contre, sa sœur Françoise apporta sa part

dans la Maison de Forel qui la conserva jusqu'à son extinction, à la fin du XVe siècle; cette part passa alors, par achats et par succession dans les familles de Mont de Payerne, puis Griset d'Estavayer. Cette dernière part semble cependant avoir été minime. — La coseigneurie qui appartenait à Nicolas II parvint à son fils Nicolas III qui la légua, en 1371, à ses neveux (fils de sa sœur) François II et Rodolphe II de La Molière. Ainsi, ces derniers possédèrent, par héritage de leur oncle et par achat d'Isabelle de Font, la plus grande partie de la seigneurie de Font qui resta dans la Maison de La Molière jusqu'en 1520, date de l'achat définitif de cette seigneurie par LLEE de Fribourg.

La seigneurie de Cheyres qui apparaît dès 1441 comme appartenant à Georges de La Molière, semble bien avoir été un démembrement de la seigneurie de Font; elle fut l'apanage de son second fils, Pierre VII, alors que son fils aîné, Humbert, fut seigneur de Font. La seigneurie de Cheyres parvint ainsi au petit-fils de Pierre VII, Nicolas IV, qui la conserva jusqu'à sa mort, en 1560, année où elle fut transmise à sa sœur Claudine, épouse d'Henri de Praroman de Lausanne; elle resta dans la famille de Praroman jusqu'à Anne-Judith dont le mari, Abraham Ansel, la vendit en 1704 à LLEE de Fribourg.

L'origine de la seigneurie de La Molière, siège d'un château dont subsiste encore le donjon, non loin de Murist, dans la Broye fribourgeoise, est entourée de ténèbres; s'agirait-il peut-être d'un premier démembrement de la seigneurie de Font? Nous le croirions volontiers, étant donné que ces deux seigneuries étaient limitrophes. — En 1281 apparaît Pierre de Murist, coseigneur de Font, fils de feu Jacques de La Molière que nous croyons pouvoir identifier avec Jacques I de Font. — En 1303, les fils de Wüillelme III (Willinus) de Font partagèrent leurs biens, ensuite de quoi son second fils, Cono V, eut la seigneurie de La Molière. Or, si Willinus la possédait avant 1303 et si Jacques de Font, son cousin, prit le nom de La Molière, c'est que leur grand-père, Pierre I (1180—1238), y avait déjà certainement des droits importants. — Il faut cependant remarquer que si, par suite de ce partage de 1303, dont nous ne connaissons pas la teneur, Cono V eut La Molière, ses frères Borcard II et Ulrich V y conservèrent des droits assez étendus, car les héritiers des trois frères avaient part à la seigneurie et tous, au début du XIVe siècle, prirent le nom de La Molière. — La part d'Ulrich V parvint à sa petite-fille Jehannette qui la vendit au comte Loys de Savoie en 1327 qui la revendit en 1329 à Wüillelme de Montagny; cette coseigneurie parvint en partie, à la fin du XIVE siècle à Rodolphe de Gruyère, puis en 1400 à Pierre d'Illens; cependant il semble que la Maison de Savoie en avait conservé une partie, car Humbert, bâtard de Savoie, fut coseigneur de La Molière dès 1420; après sa mort (1443) cette part passa aux Engleis, puis au duc de Savoie et au comte de Gruyère, pour faire retour au duc de Savoie en 1513 qui la revendit la même année à Jacques de Pesmes dont la fille Jehanne s'en défit en 1549 en faveur de LLEE de Fribourg. — La part de Cono V à la seigneurie de La Molière parvint en partie à sa petite-fille Catherine, épouse de Jehan Mayor de Cugy, dont la fille Marguerite transmit ses droits aux d'Illens de Cugy, famille de son mari. Des Illens, diverses parts passèrent aux Gruyère en 1488 et aux Glâne; mais ils conservèrent cependant une partie de leurs droits, car Nicolas IV de La Molière racheta, vers 1540, de Jehan d'Illens, la « quarte part » de la seigneurie de La Molière. Loyse de La Molière, arrière-petite-fille de Cono V, fit passer, à

la fin du XIV^e siècle, sa part à la seigneurie dans la famille de son mari, Guyonet de Daillens, dont la petite-fille Rolète l'apporta par alliance chez les de Gléresse, d'où elle passa en mains diverses, et finalement à LLEE de Fribourg. — Enfin, la part de Borcard II parvint, au moins en partie, à son arrière-petit-fils, François II de La Molière, qui la possédait encore en 1403; mais depuis lors ni lui, ni ses descendants ne furent plus titrés de coseigneurs de La Molière; on peut donc admettre que cette part fut aliénée au début du XV^e siècle.

Il a existé en Valais et au sud du lac Léman, du XIII^e au XV^e siècles une famille « de Fonte » (de La Fontaine?) avec laquelle les sires de Font peuvent parfois être confondus. C'est de cette famille que semblent être issus les deux Richard de F. chanoines de Lausanne à la fin du XIV^e siècle et dans la première moitié du siècle suivant.

Armoiries: Le plus ancien document connu est le sceau d'Ulrich V, de 1285 environ, donnant: une molette d'éperon; cet écu fut conservé, semble-t-il sans variante, par toute la branche cadette, dite de La Molière. — Cependant, Henri IV, curé d'Estavayer, a brisé ses armes, 1343—1347, en portant dans son sceau: parti, au 1^{er} mi-parti d'un palé au chef chargé de trois molettes, qui est (de Vaumarcus?), famille de sa mère Hélinode; au 2^e une molette, qui est de La Molière. — Le cimier a souvent varié: une femme issante, échevelée, tenant de sa dextre une pièce indéterminable (Girard III, 1389); une molette ornée de trois plumes de coq (Georges, 1453); une molette (Boniface, 1520); un buste de femme, habillé (Nicolas IV, 1560). — Les émaux sont donnés par le Liber Amicorum de Petermann Wallier, vers 1600, indiquant les armes des Praroman de Lausanne qui avaient relevé celles de La Molière: écartelé, aux 1^{er} et 4^e de Praroman; aux 2^e et 3^e de gueules à la molette d'argent; cimiers: 1. de Praroman; 2. un buste de femme, habillé de gueules, la tête sommée d'une molette d'argent. — Le baillage de Font, Vuissens et La Molière portait les armes de La Molière, de gueules à la molette d'argent, parfois d'or.

Les dernières générations de la branche aînée de Font ont porté: une tour crénelée, qui pourrait être l'écu primitif de la famille (Nicolas II, 1326, 1341; Pierre VI, 1355). Cette tour est parfois posée sur une montagne de trois copeaux (Jehan I, 1331; Jehan II, 1347).

Sources: Archives de l'Etat de Fribourg (AEF), de l'Etat de Vaud (AEV), de l'Etat de Turin (AT), de la Ville d'Estavayer, du Couvent des Dominicaines d'Estavayer, etc. — Dom J. Grangier (DG) Annales d'Estavayer, et notes manuscrites. — J. Gummy, Regeste d'Hauterive (RH). — Mémoires et Documents publiés par la Sté. d'Histoire de la Suisse Romande (MDR); et spécialement vol. VI, Cartulaire de Lausanne (CL), vol. XII, cartulaires de Haucrêt (CH), de Montheron (CM), d'Oujon (CO). — Archives de la Sté. d'Histoire du Cton. de Fribourg (ASH); et spécialement vol. VI, Livre des donations d'Hauterive (LDA), vol. VIII, Brulhart, La seigneurie de Font (FB). — B. Hidber, Diplomata Helvetica Varia (BHD). — B. Hidber, Schweizerisches Urkundenregister (BHU). — P. Apollinaire Deillon, Dictionnaire des Paroisses (PA). — E. Bise, Notice sur la Paroisse de Murist et la Seigneurie de La Molière. — Matile, Monuments de l'Histoire de Neuchâtel. — Wurstemberger, Peter II. — Revue Historique Vaudoise (RHV).